

INVITATION PRESSE



Dans le cadre de la politique départementale de mise en place de la vidéo protection aux abords des collèges ligériens,

Bernard BONNE, Président du Département de la Loire

Michèle MARAS, Vice-Présidente en charge des collèges

Luc FRANCOIS, Maire de la Grand-Croix

vous convient à la visite de l'installation mise en place au collège Charles Exbrayat

lundi 17 octobre 2016 à 16h

Collège Charles Exbrayat

41 rue du dorlay

la Grand-Croix



Vidéo protection des parvis des collèges : 121 000 €

Le 18 décembre 2015, le Conseil départemental, lors de l'examen du Budget Primitif 2016 a décidé, pour renforcer la sécurité sur les parvis des collèges, de mettre en place une politique de vidéo protection aux abords des établissements. La mise en œuvre de ces caméras se fera progressivement via une aide financière aux communes disposant d'une infrastructure existante de vidéosurveillance. Le principe est d'accorder une subvention plafonnée à 18 000 € ou au montant des travaux si celui-ci est inférieur. Grâce à ce financement, la commune met en œuvre la nouvelle caméra puis en assure la gestion ultérieure.

Le Département de la Loire attribué un concours financier à hauteur de 12300 euros pour le collège Charles Exbrayat de la Grand-Croix, relié à la vidéo protection de la commune

Contact:

Thierry PEPINOT

04 77 48 42 38